

## PASSEPORT SECURITE INTERIM-PASI vEGFBTP

 **2 jours**  
14 heures

## MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Pédagogie pratique et ludique (jeu de société, cartes, parcours chasse aux Risques...)

Permet au personnel intérimaire de s'intégrer dans les équipes de production en toute sécurité.

Méthodes pédagogiques respectant les exigences du cahier des charges de l'EGFBTP.



## EVALUATIONS

**Test PASI vEGFBTP d'évaluation des acquis en Jour 2;** le test est réussi si résultat supérieur à **70%** de bonnes réponses !

## PRÉ-REQUIS

Comprendre le français (oral et écrit)

Tout salarié intérimaire d'ETT intervenant sur des chantiers d'Entreprises du BTP.

## PUBLIC

Intérimaires

## ACTIVITÉ

Toute activité

## LIEU

Centres CESAME équipés d'une plateforme Technique

## EFFECTIFS

6 mini – 12 maxi

## VALIDATION

Attestation de formation CESAME et Attestation de Résultat EGFBTP

## CONTACTS DE FORMATION

Assistant(e)s des Centres CESAME

## RÉFÉRENTS

Karine Bastide

## CODE

OP201A

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Connaître et **identifier les risques principaux et communs** liés à aux **activités du BTP**

Utiliser les **moyens de prévention adaptés** à sa tâche

**Préparer son poste de travail** en intégrant les aspects organisationnels, prévention et techniques

S'approprier et respecter les règles pour progresser dans le métier en sécurité

Identifier **son rôle et celui de chacun** en prévention sur un chantier

**Alerter sa hiérarchie** face à une anomalie, une situation à risque, un incident, un accident (devoir d'alerte, droit de retrait) ;

Développer sa **capacité à réagir**...

## PROGRAMME

Préambule : Le Passeport Sécurité Intérim- **PASI traite des principaux risques et moyens de prévention** , communs et transverses à toutes les activités du BTP, **sur les 9 thèmes suivants** : (cf. cahier des charges PASI vEGFBTP)

Règles de vie et situations d'urgence, Energies, Déplacements et accès, Engins et véhicules, Hauteur, Ensevelissement ,Stabilisation en phase provisoire, Travaux s à proximité de voie en circulation, Outillages électroportatifs et Elingage.

*Attention : certaines entreprises ont des règles spécifiques allant au-delà des règles de base.*

## JOUR 1

L'ORGANISATION DE LA PREVENTION :

Contexte : **Pourquoi le PASI ?**

Les **règles de vie**

Les **enjeux d'une politique Prévention**

La notion d'erreur humaine

Les **notions** de dangers, risques, protection ...

Les mécanismes qui mènent du danger, au risque, à l'incident et à l'accident...

**Mon rôle et celui de chacun** en prévention

Réagir en cas d'urgence

**Alerter sa hiérarchie** : devoir d'alerte, droit de retrait

Les règles du Référentiel Prévention

PROGRESSER DANS LE METIER EN SECURITE : *Mises en pratique sur plateau Technique*

Les EPI nécessaires aux différentes tâches

Les **énergies** utilisées sur un chantier

Les risques liés aux **outillages électroportatifs** (sensibilisation),

La préparation de son poste de travail, y compris en hauteur

## JOUR 2

PROGRESSER DANS LE METIER EN SECURITE : *Mises en pratique sur plateau Technique(suite)*

**Jeu « La Sécurité en jeu »** : questions/ réponses pour s'approprier les risques du BTP et les règles de sécurité liées à son activité sur un chantier (*tous objectifs évoqués sur les 9 thèmes*)

**Engins** : risques d'interaction homme / machine

**Travaux à proximité de voie en circulation** : risque de heurts par véhicules publics sur chaussée, moyens de prévention (EPI, emprise protégée de chantier par panneaux...)

**Ensevelissement** : risques, règles techniques, matériels à utiliser

**Stabilisation en phase provisoire** : risques, règles de stabilisation (voiles banchés, préfabriqués...) et d'étalement (planchers)

Adapter **la posture** à son activité

**Parcours chasse aux risques** : reproduction de situations de travail à risques, en immersion réelle de chantier, à identifier par les participants et à restituer en recherchant les moyens de prévention adaptés

**Débriefing et Evaluation (test PASI vEGFBTP)**

## NOTES :

Le **"PASI"** est correspond à une **réelle formation aux Prérequis Sécurité transverses à toutes les activités du BTP** , basée sur une approche risques et non sur un métier spécifique.

Elle est validée par le passage d'un examen d'évaluation permettant la délivrance d'un **Passeport (PASI) valable désormais dans toutes les Entreprises** du BTP. Elle est prise en charge par les ETT des intérimaires concernés. Cette formation ne remplace pas l'accueil et la formation au poste de travail, ni la formation renforcée (poste à risques particuliers) réalisés sur chantier par l'encadrement des entreprises Utilisatrices.



Dernière modification :  
23/01/2018